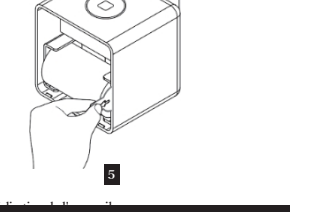
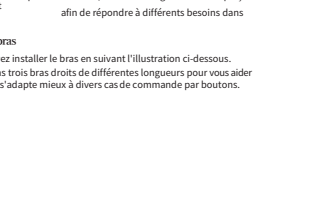


Installation électrique de l'équipement

Retirez l'appareil, ouvrez le boîtier par l'arrière et installez le languette isolante de la batterie avant utilisation.



Robotique extension
conception modulaire, le bras de Fingerbot est remplaçable.



LES APPAREILS À RECYCLER

En portant le tampon de collecte affective des déchets d'équipements électroniques (directive DEEE 2012/19/UE), devez être éliminés les déchets électroniques non dangereux. Pour protéger votre santé et l'environnement, cet équipement doit être remis aux points de collecte des équipements électroniques et électroniques, en un point par les autorités locales, une démolition et un recyclage appropriés. Le traitement et l'élimination des déchets électroniques s'effectuent par l'environnement et la pollution et l'élimination des déchets électroniques s'effectuent par l'environnement et la pollution.

Pour savoir où se trouvent ces points de collecte et comment les utiliser, consultez l'annuaire des points de collecte des déchets électroniques.

CR

Cet appareil, ses accessoires, cordons et batteries se recyclent

A DÉPOSER EN MAGASIN OU A DÉPOSER EN DÉCHÈTE

REPRESENT

10

100%

adresse : Suite 11, First Floor, May Road Business Centre,
10, May Road, Paya Lebar, Singapore 410108
tél. : +64-202-1608945
mail : contact@reedmaster.com

ALZLAR GmbH
Industriestrasse 21, 83524 Ebneth 3, Allemagne
téléphone : +49-89-74266-0
téléfax : +49-89-74266-20
e-mail : info@alzlar.de
www.alzlar.de

Industrie

INDUSTRIE NUCLEONIC NEW ENERGY CO.,LTD
adresse : Centre of innovation in materials and technologies de
No. 238, route No.11, Zone de développement
industriel de Taitung, Taitung, Zhejiang, Chine
téléphone : +86-577-77886210
téléfax : +86-577-77886210
e-mail : service@nue.com.cn ; service@nuehouse.com

2

La règle des trois A à la garantie, à l'acheteur, doit présenter les risques suivants :

- la garantie, par une preuve d'achat (facture TVA, reçu fiscal ou document confirmant la date d'achat effective, sans il n'est pas du produit livré par la carte de garantie).
- les problèmes de qualité du produit arrivent dans les 24 mois de réception, préparer la preuve et son emballage et rendre vous votre ou vous l'avez acheté pour demander une service après-vente et endommagé pour des raisons personnelles, des déclarations spécifiques seront factures.
- il ne couvre pas :

- les dommages mécaniques causés par la faute de l'utilisateur et du produit résultant de ces dommages.
- les images causés par la utilisation inappropriée du

33

2. Pour faire valoir la garantie, l'acheteur doit présenter : a) la carte de garantie, le certificat d'achat (facture ou tout autre document confirmant la date, l'heure, le lieu, la date d'achat du produit et le nom du vendeur) ; b) l'original de l'emballage et le produit ; c) l'original de la garantie.

3. Le vendeur ne couvre pas :

- a) les dommages causés par l'usage abusif du produit ;
- b) les dommages causés par l'usage non approprié du produit ;
- c) les dommages causés par l'usage non approprié du produit ;

16

Le client a le droit de retourner son produit à la date d'achat, à condition de présenter la preuve d'achat (facture ou reçu). Le client doit également présenter la preuve d'achat (facture ou reçu) à la date d'achat. Le client doit également présenter la preuve d'achat (facture ou reçu) à la date d'achat.

de garantie, la preuve d'achat (facture avec TVA, accusé de réception ou tout autre document attestant la date d'achat) ou la date d'achat du produit figure sur le produit.

problèmes de qualité du produit survenant dans les 24 heures après la date de réception, veuillez préciser le produit et le numéro de lot et vous rendre au point de vente où il a été acheté pendant une intervention après-vente. Si le produit est défectueux, il sera remplacé ou remboursé, à votre choix, sans frais pour des raisons personnelles, de la date de réception du produit.

dommages mécaniques causés par des erreurs de l'utilisateur sans du produit.

dommages causés par une utilisation inadéquation du produit.

pour valoir ses droits en tant que garant, l'acheteur doit :

- a) en date de garantie, b) une preuve d'achat (facture ou accusé de réception ou tout autre document attestant la date d'achat), ou la date d'achat du produit figure sur le produit.

problèmes de qualité du produit survenant dans les 24 heures après la date de réception et sans raison d'ordre son

[illegible][illegible]

Le client ne couvre pas les effets suivants :

- les dommages résultant d'une utilisation inappropriée du produit.

Les dommages causés par une utilisation inappropriée du produit.